

## **Oui au mariage pour tous : du logement et des espaces naturels**

Le 25 Février la CUB organise au pavillon du pin galant une concertation dans le cadre de la révision du PLU.

Au delà de l'aspect technocratique, l'élaboration de ces documents règlementaires est déterminante pour dessiner notre ville de demain; cette procédure définira les conditions de développement de la ville et de l'agglomération et les conditions de vie et d'accueil des habitants. C'est donc un document majeur pour les prochaines années.

Le PLU sera élaboré avec deux autres documents le Plan local de l'Habitat, PLH chargé de définir la politique de logement et le PDU plan de déplacement Urbain, axé sur les conditions de déplacements dans la ville (la place du vélo du piéton, du stationnement, du transport des marchandises etc), ce qui constituera le PLU 3 en 1.

Pour nous deux impératifs :

- développer une politique de logements de qualité autour des axes de transports et des logements dans des quartiers plutôt dévolu à ce jour à l'emploi et aux commerces afin de mixer les fonctions et s'assurer d'une politique d'habitat accessibles à tous, notamment l'accueil des familles.

-préserver le caractère de chaque quartier en promouvant la conservation et la reconquête des espaces naturels, de squares ou d'espaces à vivre garantissant un cadre de vie de qualité et apaisé.

Nous sommes favorables à une politique dynamique d'accueil pour répondre aux besoins de logements dans un cadre préservé. Nous pouvons réussir. Pour cela, il est nécessaire que la CUB et la ville se donnent à termes les moyens financiers pour acquérir le foncier nécessaire pour construire des logements pour tous mais également des espaces naturels pour tous.

Nous serons donc particulièrement vigilants sur ces deux impératifs qui guideront notre démarche.

Les élus Europe Ecologie les Verts de Mérignac Gérard Chausset, Sylvie Cassou-Schotte, Jean-Claude Pradels, Isabelle Haye, Dominique Vaillant, Anne Couplan